

ET SI J'AIDAIS UN JEUNE ETUDIANT À SE LOGER ?

QU'EST-CE QUE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ?



QU'EST-CE QUE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ?



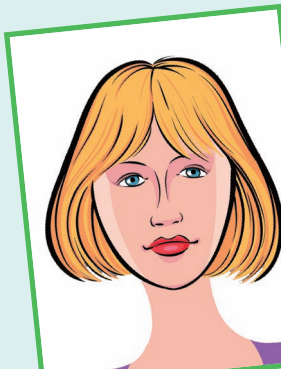
**Vous êtes retraité(e),
vous être propriétaire de votre logement
et disposez d'une chambre libre,
offrez à un jeune étudiant la possibilité
de se loger à moindre coût !**

Une idée simple, des moments de vie
partagés grâce à votre générosité et
votre implication.

L'association **REAGIR**, à but non lucratif,
met en relation des seniors désireux
d'un peu de compagnie, d'échange
de services ou d'un modeste complé-
ment de revenus, avec des étudiants
à la recherche d'un logement peu
onéreux, pour étudier au calme dans
un contexte familial.

Cette cohabitation
intergénérationnelle
a pour objectifs de :

- > Mettre en avant une solidarité
réciproque
- > Faciliter l'accès au logement des
étudiants
- > Lutter contre la solitude
- > Rapprocher les générations
- > Renforcer la cohésion sociale



Pour que cet échange de bons procédés et de convivialité puisse exister, il faut être prêt à faire preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit.

L'association **REAGIR** a été créée à Eaubonne à la suite de la canicule de 2003, elle a pour vocation d'encourager la solidarité intergénérationnelle.

L'association **REAGIR** souhaite apporter, à ceux qui désirent vivre cette expérience, un accompagnement pour favoriser une cohabitation harmonieuse.

> L'association **REAGIR** se rend au domicile de la personne intéressée pour visiter la chambre proposée et recueillir ses attentes.

> L'association **REAGIR** rencontre longuement les étudiants pour s'assurer de leur état d'esprit, de leurs motivations et de leur désir de participer à cette démarche. En aucun cas l'étudiant sélectionné ne peut se substituer aux services de maintien à domicile.

> L'association **REAGIR** organise une rencontre avec l'étudiant au domicile de l'accueillant. Si les deux parties sont d'accord, une charte et une convention régissant les règles de vie sont signées pour une durée déterminée.

L'association REAGIR se rend disponible si nécessaire pendant toute la durée de la cohabitation.



> Si vous êtes intéressé

Vous pouvez vous renseigner directement auprès de l'association REAGIR par téléphone ou courriel, ou sur rendez-vous à votre domicile.

Association REAGIR

11 bis rue de Saint Prix
95 600 EAUBONNE
Tél : 07 87 59 02 65
Reagir95@gmail.com
www.reagir95.asso.fr

> Si vous souhaitez davantage d'informations

Une réunion sur la cohabitation intergénérationnelle aura lieu

le lundi 25 février 2013 à 14h30
au Centre culturel du Forum
Salle Jean Hulin, 1^{er} étage
Place François Truffaut
95210 SAINT GRATIEN

Renseignements et inscriptions :
01 34 17 84 17



Saint Gratien